



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 22 février 2021

Délibération n° 2021-021

MODERNISATION DU SYSTEME DE POINTAGE DU SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE LA VILLE : DEMANDE DE SUBVENTION - AUTORISATION

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 46

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPARD, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Emilie MARCHES, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Eric SARRAUTE, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Thomas DOVICH, Hélène DELNESTE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Bruno SORIN, Maria GARIBAL

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 3

Mesdames, Messieurs : Aude BLET-CHARAUDEAU à Ghislaine BOUVIER, Léna BEAULIEU à Joël GIRARD, Christine PEYRE à Sylvie DELUC

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Vanessa FERGEAU-RENAUX

Madame Amélie BOSSET-AUDOIT, Conseillère municipale à la Petite Enfance, informe l'Assemblée que suite au contrôle de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de septembre 2018 opéré auprès du Service d'Accueil Familial « La Farandole », il a été demandé à la commune de s'équiper d'un système permettant d'automatiser la saisie des heures de présence des enfants accueillis par les assistantes maternelles afin de faciliter la génération de la facturation.

Ce projet intervient dans le cadre de la modernisation du système de pointage des présences des enfants chez les assistantes maternelles du Service d'Accueil Familial « La Farandole » et consiste en :

- Une extension du logiciel Concerto ;
- L'acquisition du module interactif de pointage des présences des enfants par les familles ;
- L'achat de smartphones pour équiper les assistantes maternelles à leur domicile.

Le coût total du projet est estimé à 8 868 € HT et fait l'objet d'une demande de subvention en investissement pour un total de 7 090€ auprès de la Caisse d'allocations familiales de la Gironde.

Dépenses	Montants € HT	Recettes	Montants € HT
Honoraires et frais	1 560€	Caf de la Gironde	7 090€
Equipement	7 308€	Ville de Mérignac	1 778€
TOTAL	8 868€	TOTAL	8 868€

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la Commission Education-Culture-Solidarité-Sport et Familles en date du 11 février 2021,

ENTENDU le rapport de présentation,

DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les différents partenaires pour des demandes de soutien financier en vue de moderniser le système de pointage du Service d'accueil Familial et à signer tout document lié à ce dossier.

ADOpte A l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 22 février 2021



Alain Anziani

Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Président de Bordeaux Métropole

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 23 février 2021.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.